INITIATION A LA CONFISERIE

du 5 au 7 février 2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'initier aux techniques de base de la confiserie et du travail du sucre.

MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Formateurs du CFPPA.

Atelier agroalimentaire équipé de matériels professionnels de petite capacité de production.

Durée : 18 h
Horaires : journées 1 et 2 : 8h30 – 17h
journée 3 : 8h30 - 12h30

CONTENU DE LA FORMATION

Apport théorique:

- > Étude de diverses fabrications en confiserie :
 - Bonbons sucre cuit à base de miel, de sirop de fruits
 - Guimauves
 - Caramels
 - Nougats
 - Pâtes de fruits
- ➤ Étude du matériel nécessaire (exemple de matériels, fournisseurs, etc)

Mise en situation professionnelle:

- ➤ Mise en pratique de toutes ces fabrications en atelier agroalimentaire.
- > Échanges autour des retours d'expérience des participants à la formation.

COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

15 €/heure, soit 105 € par jour et par personne.

- > Statut agricole, exploitant, conjoint- collaborateur, cotisant solidaire, PPP: le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA, la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.
- ➤ Demandeur d'emploi : s'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter. Financement possible dans le cadre du dispositif de formation du Conseil Régional.
- ➤ Salariés : financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue (CIF, CPF). S'adresser à votre employeur ou à votre organisme paritaire.

Ce stage peut être complété par le module :

«Initiation au travail du chocolat »: 1,5 jours les 19 et 20 octobre 2020



